

**Présents :** 19  
**Votants :** 26 (n° 2024-197 à n° 2024-200 et n° 2024-202 à 2024-210)  
et 24 (2024 201)

**Secrétaire de séance :** Françoise GRANJON

2024-197	DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Le Conseil communautaire prend acte
2024-198	COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU BUREAU COMMUNAUTAIRE	Le Conseil communautaire prend acte
2024-199	AFFAIRES GÉNÉRALES – CONTRACTUALISATION : APPROBATION DU PACTE STRATÉGIQUE RÉGIONAL ET DU CONTRAT PAYS DE LA LOIRE 2026 AVEC LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE	Approuvée à l'unanimité
2024-200	SANTÉ : ENGAGEMENT À RESTER PROPRIÉTAIRE DE LA MAISON DE SANTÉ ÉPIDAURE SITUÉE À CHANTONNAY PENDANT AU MOINS DIX ANS	Approuvée à l'unanimité
2024-201	MODIFICATION DES STATUTS DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT EAUX USÉES » ET DE LA PRISE DE COMPÉTENCE « PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES »	Approuvée à la majorité (abstentions de C. GOURAUD et J.C. DREUX)
2024-202	APPROBATION ET REFUS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2024	Approuvée à l'unanimité
2024-203	CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PROJET AU SEIN DU SERVICE PLANIFICATION-HABITAT	Approuvée à l'unanimité
2024-204	BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES – INSTAURATION D'UN TARIF	Approuvée à l'unanimité
2024-205	RAPPORT RELATIF AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – ANNÉE 2023	Approuvée à l'unanimité
2024-206	APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS ENTRE CITEO ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY	Approuvée à l'unanimité
2024-207	APPROBATION D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC LES COMMUNES MEMBRES DU TERRITOIRE ET LE SCOM EST-VENDÉEN POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTIONS ET D'UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS SUR LE PAYS DE CHANTONNAY	Approuvée à l'unanimité
2024-208	RÉVISION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DU PAYS DE CHANTONNAY : DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)	Approuvée à l'unanimité
2024-209	RETRAIT DE LA DÉLÉGATION D'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN À LA COMMUNE DE BOURNEZEAU SUR LE SECTEUR D'INTERVENTION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE VENDÉE ET DÉLÉGATION À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE VENDÉE	Approuvée à l'unanimité
2024-210	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BUDGET AUTONOME « OFFICE DU TOURISME »	Approuvée à l'unanimité